



**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE**

SAUR

**9 Rue Pierre de Coubertin - BP 80245
71106 CHALON SUR SAONE Cedex**

**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

*Unité de gestion	132	AD. COM. LUXEUIL LES BAINS
*Installation	070002325	LUXEUIL BANNEY
*Point surveillance	634	LUXEUIL BANNEY
Commune prélèvement	LUXEUIL LES BAINS	
Destinataires	ARS DT 70 - COMMUNE - SAUR	
Préleveur	LDVH	*Date Prél 27/02/2024 *Heure Prél 09:35
Date début analyse	27/02/2024	Date Récept 27/02/2024 Heure Récep 14:00

RAPPORT D'ESSAI HY249-0744

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 09-29

*Lieu exact prélèvement	Rue Gambetta, Services Techniques, Robinet Lave-mains
*Eau	TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	MBA			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,11	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,12	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v3	11,6	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	21	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	21	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	6,5	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	10,3	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	124	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# Ammonium (NH ₄)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

Co-traitance CARSO (Vénissieux - accréditation 1-1531)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Fer total	NF EN ISO 17294-1 et -2	152	µg/L		200
# Arsenic total	NF EN ISO 17294-1 et -2	3	µg/L	10	

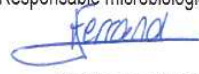
CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les limites de qualité édictées par le Code de la santé publique pour les paramètres analysés, mais sa conductivité est inférieure à la référence de qualité fixée à 200 µS/cm.

Dossier validé le : 01/03/2024

Imprimé le : 01/03/2024

La Responsable microbiologie des eaux


Valérie FERRAND

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.